



COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
D'ÉVRY

ACTIVITÉ
2018



INTRODUCTION

L'année 2019 qui débute achève la décennie en cours et ouvre la page de nouveaux horizons collectifs pour la décennie à venir.

Notre arrivée récente dans la juridiction, en janvier et juillet 2018, ainsi que notre connaissance de ses atouts et de ses difficultés, nous conduit à pouvoir exprimer conjointement l'ambition, pour le tribunal de grande instance d'Evry, d'accompagner celui-ci, avec ses personnels, dans une nouvelle ère.

Pour cela, nous avons besoin de tous et nous remercions chacun, -greffiers et fonctionnaires, directrices de greffe, magistrats et collaborateurs de justice-, pour son engagement et son dévouement au service de la justice, en dépit des difficultés connues et anciennes de ce tribunal, que l'année écoulée n'a pas démenties.

Notre projet pour les années à venir consiste à faire entrer pleinement la juridiction dans l'ère numérique, tout en préservant les valeurs fondamentales de la justice, sa singularité et son humanité.

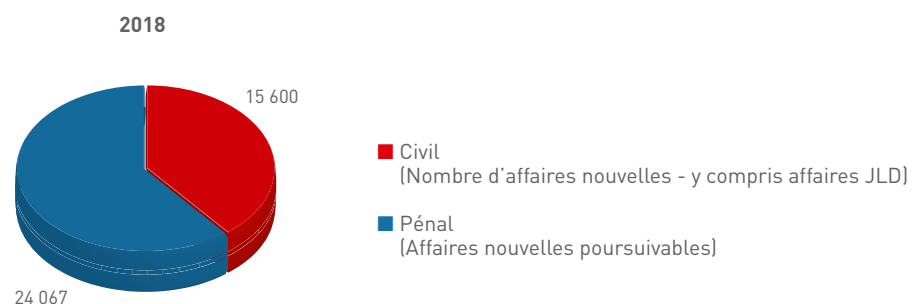
L'objectif de modernisation et de qualité de la réponse judiciaire devra être concilié avec les enjeux que représentent la qualité de vie au travail, la prévention des risques psycho-sociaux et la conciliation des temps de vie privée et professionnelle.

Tel sera le cap de notre action pour franchir l'année 2019 et affronter ensemble les défis à venir. Nous souhaitons à vous-mêmes et à vos proches une excellente année.

Le procureur de la République
Caroline Nisand

Le président du tribunal
Benjamin Deparis

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

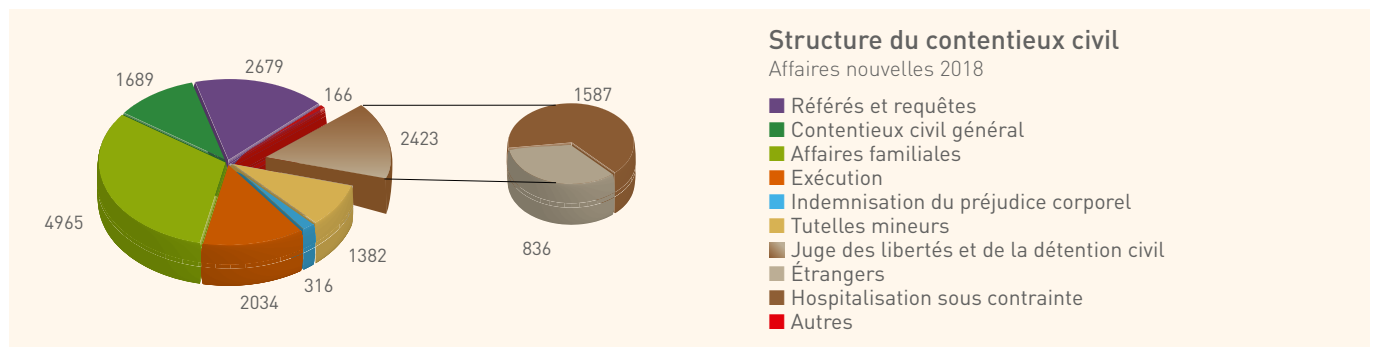
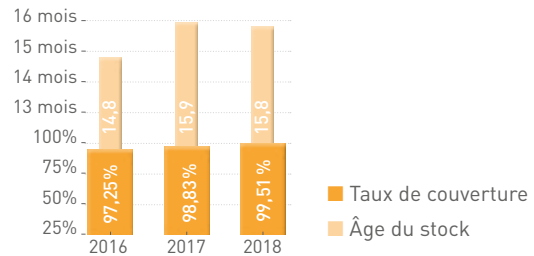
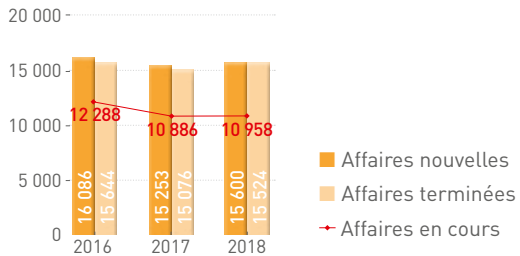




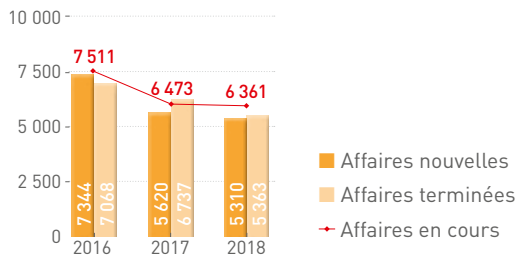
ACTIVITÉ CIVILE



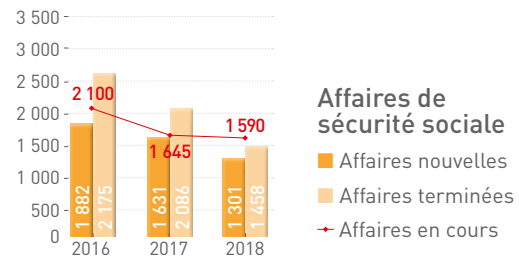
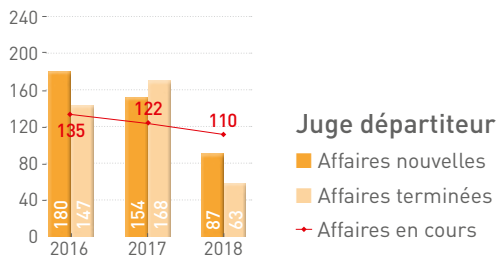
SERVICE CIVIL



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



TRIBUNAUX D'INSTANCE

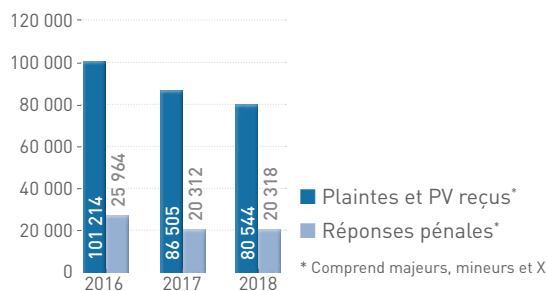
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2018	1267	7103	1723	1021	7078	10298	7802	5643
2017	1410	7762	2176	2243	8520	10560	8568	5640
2016	1364	7451	2178	2244	8343	10584	10049	5399

ACTIVITÉ PÉNALE

CODE PÉNAL

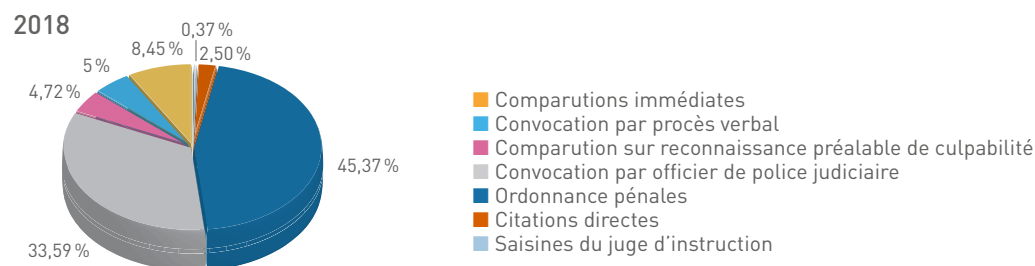
SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2018	50370	21345	8639	84%
2017	50871	20630	8680	86%
2016	62843	25604	12044	83%

MODALITÉS DES POURSUITES



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises	Instruction
2018	9358	700	73	190
2017	9646	722	73	239
2016	9369	783	67	242

Application des peines

	Milieu ouvert Mesures suivies	Milieu ouvert Décisions	Milieu fermé	Tribunal de l'application des peines
2018	3349	3434	3032	41
2017	3203	2918	1772	34
2016	3032	3738	3968	37

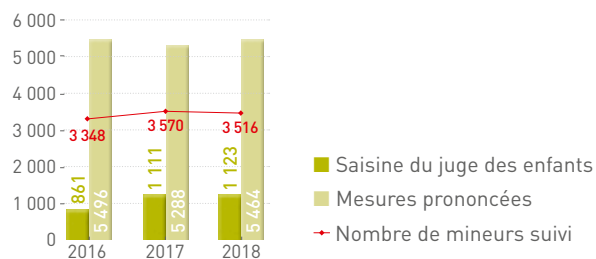
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	dont sur saisine du parquet
2018	3530	2748
2017	2810	2061
2016	2758	2020

JUSTICE DES MINEURS



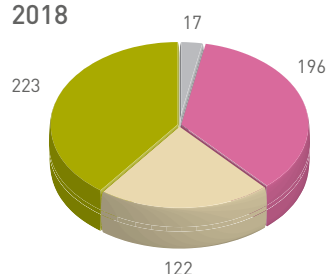
ASSISTANCE ÉDUCATIVE



ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Nombre de mineurs déférés	Taux de réponse pénale
2018	3 730	2 722	1 773	564	94 %
2017	3 576	2 533	1 521	616	92 %
2016	5 012	4 061	2 450	436	92 %

2018



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Comparution à brefs délais
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2018	468	547	2
2017	359	503	8
2016	381	421	1

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit - Points d'accès au droit

Nombre de maisons de justice et du droit	3
Nombre de points d'accès au droit	8
Nombre de personnes accueillies (MJD et PAD)	39 599

Service d'accueil unique du justiciable

Nombre de personnes accueillies	9 672
---------------------------------------	-------

Aide juridictionnelle

Nombre de décisions juridictionnelles en 2016	10 925
Nombre de décisions juridictionnelles en 2017	12 161
Nombre de décisions juridictionnelles en 2018	12 385

EFFECTIFS



Magistrats du siège - localisation	74
Magistrats du siège - ETPT	68,50
Magistrats du parquet - localisation	31
Magistrats du parquet - ETPT	29,90
Fonctionnaire au TGI - localisation	206
Fonctionnaire au TGI - ETPT	183,90
Fonctionnaires TI du ressort - localisation	67
Fonctionnaires TI du ressort - ETPT	55
Avocats	359
Conciliateurs	42